

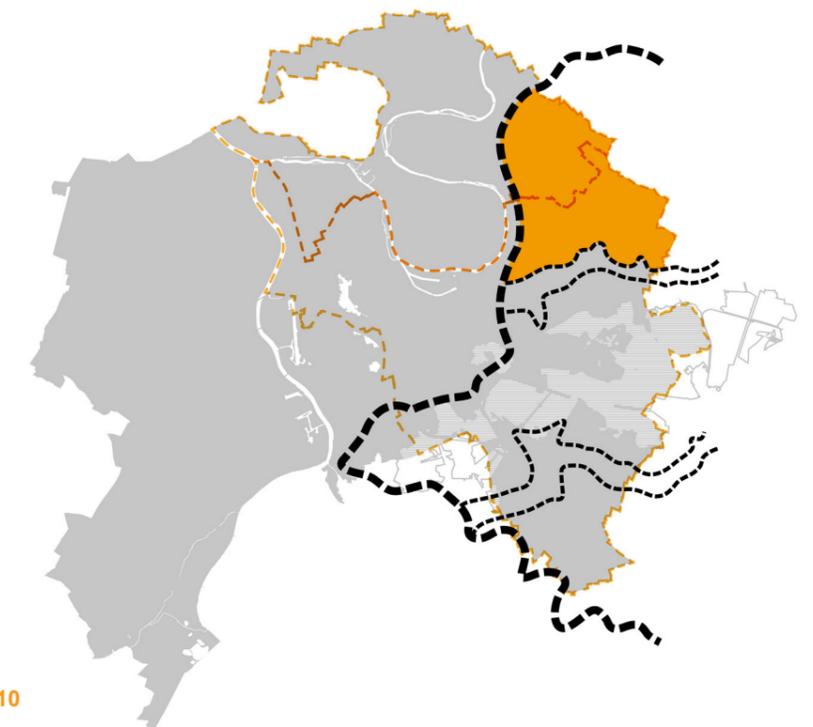
Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
 Athis-Mons
 Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
Bry-sur-Marne
 Cachan
Champigny-sur-Marne
 Charenton-le-Pont
Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
 Créteil
 Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
 Joinville-le-Pont
 Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brevannes
 Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses
 Marolles-en-Brie
 Morangis
 Nogent-sur-Marne
 Noisieu
 Orly
Ormesson-sur-Marne
 Paray-vieille-poste
 Périgny
 Le Perreux-sur-Marne
Le Plessis-Trévisé
La Queue-en-Brie
 Rungis
 Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
 Saint-Maurice
 Santeny
 Sucy-en-Brie
 Savigny-sur-Orge
 Thiais
 Valenton
 Villecresnes
 Villejuif
 Viry-Châtillon
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
Villiers-sur-Marne
 Vincennes
 Vitry-sur-Seine

Fascicule 06.5.1

Le plateau de Champigny

Le plateau de Champigny, tourné vers Paris et ses faubourgs, s'appuie sur les reliefs des dernières boucles de la Marne. Il est composé majoritairement de grandes nappes pavillonnaires aux espaces publics réduits. Quelques quartiers d'immeubles, de petites plaines agricoles, des zones d'activités et commerciales ponctuent ce dispositif urbain régulier.

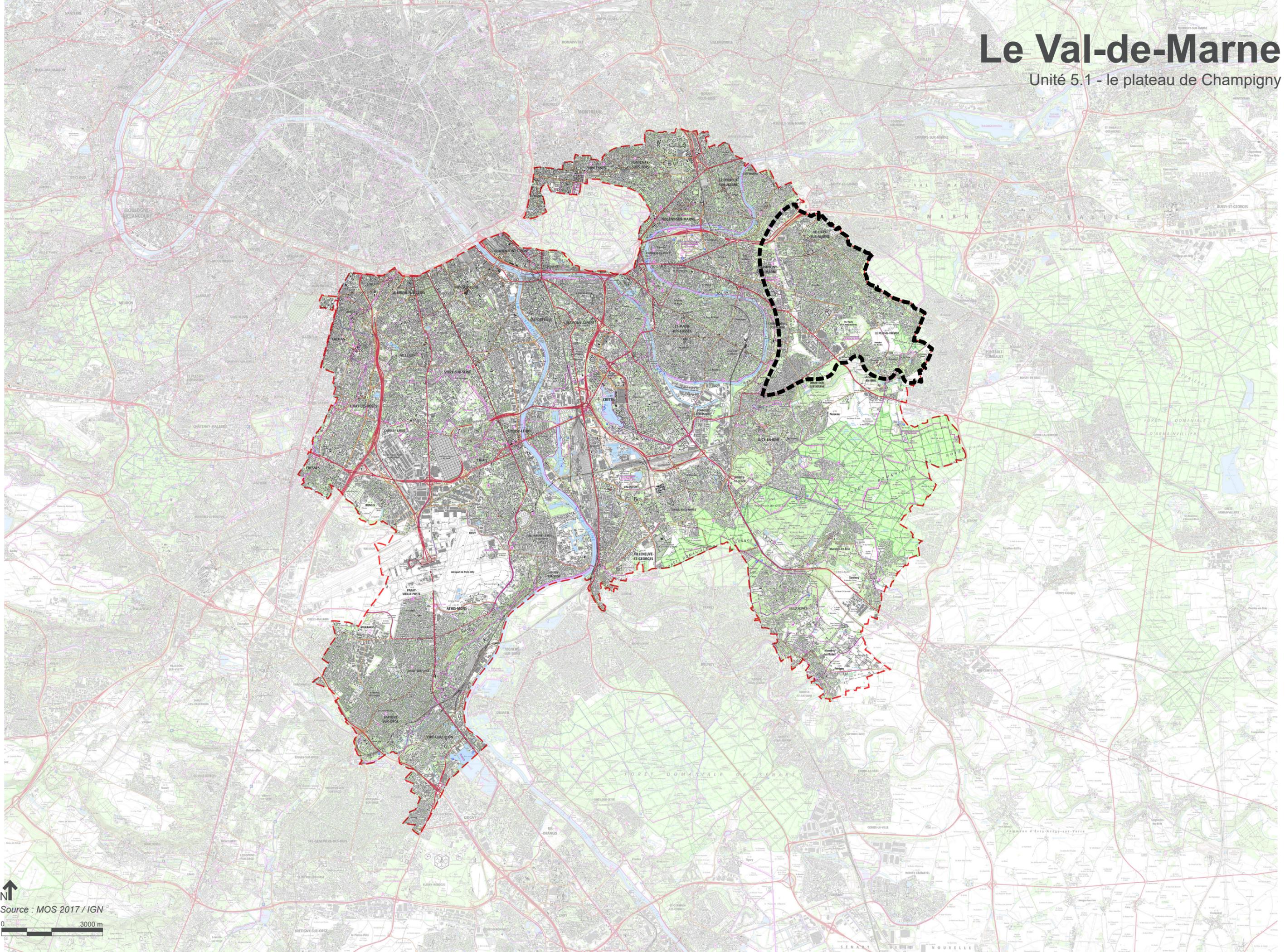
Si le plateau est limité au sud par la vallée du Morbras, au nord-ouest par le coteau abrupt de la Marne, il est marqué au centre d'un léger talweg correspondant à l'ancien ru de la Lande. La présence en limite départementale de forêts régionales (Ferrières, Maubué, Bois Saint-Martin), de terres cultivées et arborées, lui confère un caractère de territoire rural.



3 communes sur l'EPT 10
 Paris Est Marne & Bois
 4 communes sur l'EPT 11
 Grand Paris Sud Est Avenir

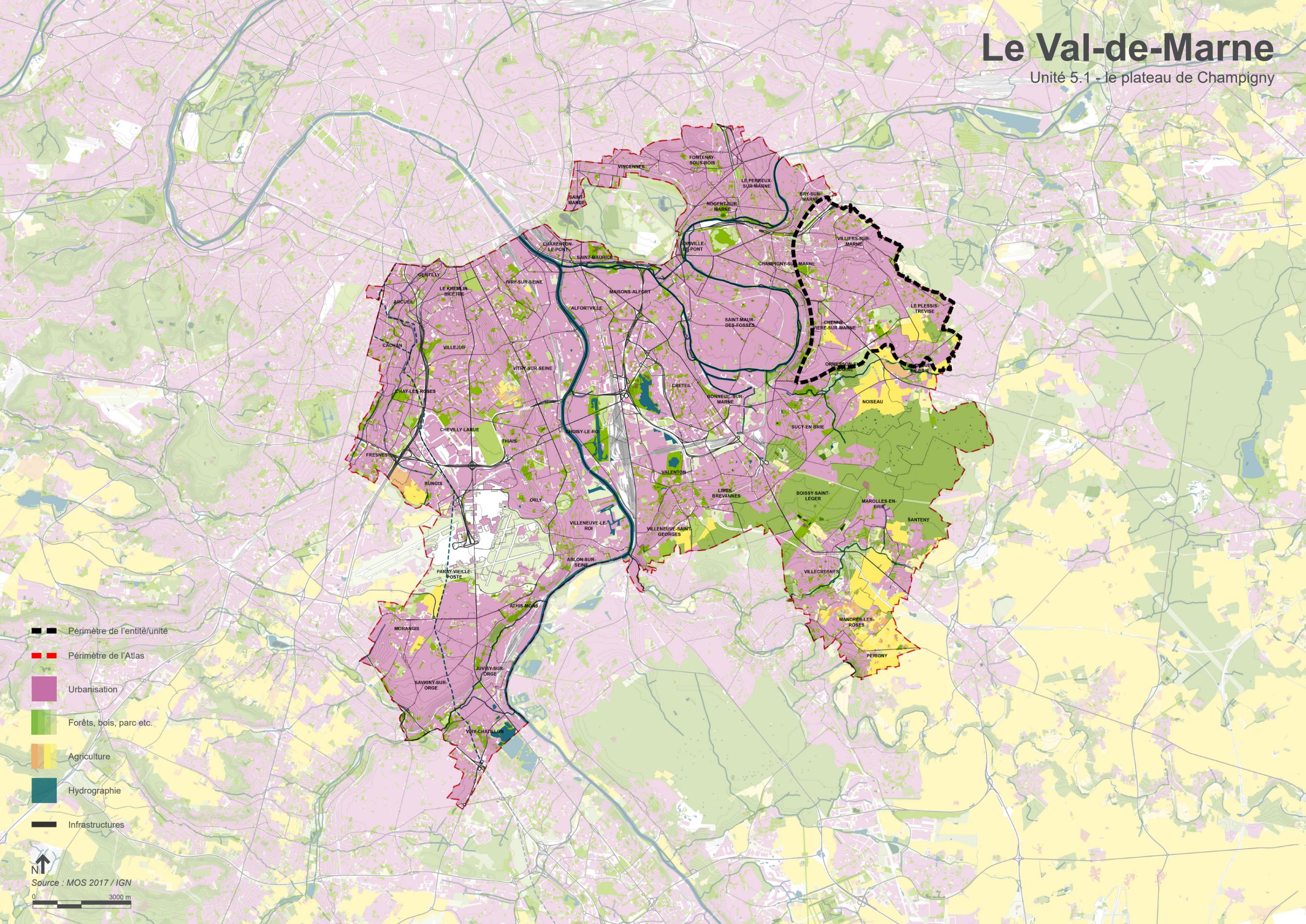
Le Val-de-Marne

Unité 5.1 - le plateau de Champigny



Le Val-de-Marne

Unité 5.1 - le plateau de Champigny



- Périètre de l'entité/unité
- Périètre de l'Atlas
- Urbanisation
- Forêts, bois, parc etc.
- Agriculture
- Hydrographie
- Infrastructures

Source : MOS 2017 / IGN
0 3000 m